

À CELUI QUI S'INTERROGEAIT SUR LA JUSTIFICATION DU DIVIN APÔTRE, QUI SE  
DIT TANTÔT JUIF, PUIS ROMAIN, PUIS AFFIRME QUE SA PATRIE EST TARSE, PUIS SE  
PRÉSENTE COMME UN NATIF DE ROME

L'ouvrage de saint Photius est dédié à l'apôtre Paul.

Le saint démontre la véracité des paroles de l'Apôtre en s'appuyant sur les arguments suivants :

Prédicateur de vérité, l'apôtre Paul ne pouvait recourir au mensonge, surtout lorsque sa vie dépendait de la crédibilité de son témoignage devant un tribunal.

Les Actes des Apôtres rapportent que les autorités romaines (le commandant Lysias et le procureur Félix) crurent l'apôtre Paul, et que ses adversaires juifs, malgré leur hostilité, n'osèrent pas contester sa citoyenneté romaine.

Concernant la citoyenneté romaine, l'apôtre était juif de naissance et d'éducation (originaire de Tarse en Cilicie). Cependant, comme l'explique saint Photius, il reçut la citoyenneté romaine par la naissance, probablement de son père, qui était peut-être lui-même citoyen romain. Cela n'était pas contradictoire, car la citoyenneté romaine pouvait être héritée ou acquise, indépendamment du lieu de naissance ou de l'origine ethnique.

L'apôtre Paul déclara sa double identité (juive et romaine) au même auditoire, ce qui aurait été absurde s'il avait menti.

Saint Photius mentionne également brièvement, puis réfute, une ancienne théorie historique, non étayée, selon laquelle les Romains descendraient de la tribu de Benjamin, à laquelle appartenait l'apôtre Paul.



Paul, disciple de la Vérité, ne mentit ni lorsqu'il se disait Juif, ni lorsqu'il se faisait passer pour Romain. Car il était impossible à un prédicateur de vérité de recourir au mensonge, surtout lorsqu'il était traduit devant le tribunal des Juifs et risquait d'être puni pour les tromperies et les crimes dont il tentait de se défendre. Aurait-il osé se justifier par un faux témoignage et ainsi renforcer la calomnie des Juifs ? Ne craignait-il pas d'être démasqué immédiatement ou peu après ? Ne pouvait-il pas prévoir que, lorsque sa ruse serait découverte, non seulement il ne recevrait aucune clémence, mais qu'il s'exposerait lui-même à un châtement sévère : d'abord pour ce dont le peuple juif l'accusait, et ensuite pour s'être calomnié lui-même (αὐτὸς ἑαυτοῦ κατεψεύδετο) ? Comment Lysias, le premier commandant, qui avait eu l'occasion de connaître la vérité, aurait-il pu libérer l'Apôtre des coups s'il n'avait pas cru à ses paroles ? Comment aurait-il pu croire le pauvre prisonnier si la justice elle-même ne l'y avait pas incité ? Et pourquoi affirmait-il dans sa lettre à Félix que Paul était citoyen romain ? «Quand je compris», dit-il, «que Paul était Romain, je sortis de l'armée et je l'emmenai» (Ac 23,21). On dira : Lysias lui-même s'est trompé. Mais comment ? De quoi ? Et pourquoi Félix ne l'a-t-il pas détrompé ? N'avait-il pas accordé aux Juifs diverses faveurs illicites ? Là où ces faveurs étaient illégales et sans fondement, il était leur serviteur zélé ; mais quand l'occasion se présentait de plaire aux Juifs pour de justes raisons, il se montrait lent et faible, refusant de défendre les fondements mêmes du droit romain ! Qui pourrait en être convaincu ? De plus, si Paul avait tenté d'échapper aux coups en mentant, comment les Juifs présents, qui lui jetaient déjà des pierres et le clamaient de mort, auraient-ils pu ne pas s'indigner et emplir la salle d'audience de cris : «Écoutez, écoutez ! Comme il ment ! Ah ! quel menteur ! Ah ! quel imposteur ! Il n'est pas Romain du tout, et il n'a eu recours à cette ruse que pour éviter la torture et la flagellation !» «Mais vous, devant qui il a osé se vanter ainsi, respectez nos justes griefs contre lui et délivrez l'humanité de ce fléau !» Mais ils ne purent et n'osèrent rien dire de tel, ni à ce moment-là, ni plus tard, ni même lorsque le tribunal leur fut de nouveau favorable et que leur ami Félix présida le procès. La vérité de Paul était si efficace, si omniprésente, que même les Juifs les plus effrontés, qui osaient dire et faire tout ce qui leur plaisait, restèrent muets. Ainsi, le divin Apôtre, se disant Romain, était au-dessus de tout mensonge. Mais s'il était Romain, diront-ils, comme ailleurs, et même dans cette même assemblée populaire, il se présente comme Juif et affirme que son pays est Tarse, disant : «Je suis un homme, un Juif, né à Tarse de Cilicie, qui n'est pas une ville insignifiante» (Ac 22,3). Comment concilier les deux, puisqu'il se dit à la fois Romain et Juif ? – Et cela, comme je l'ai déjà dit, n'a rien d'incohérent. De naissance et élevé dans la loi mosaïque, Paul était Juif de Tarse, où il a connu les douleurs de l'enfement ; mais son père était enregistré comme Romain, soit par souci d'honneur, soit en raison de sa richesse. C'est pourquoi Paul se disait aussi Romain ; c'est pourquoi

Aux paroles de Lysias : «J'ai acquis ce titre de citoyen à grand prix» (Ac 22,28), il ajouta : «J'y suis né», c'est-à-dire non pas à Rome, mais avec le titre de Romain ; car Lysias lui-même n'était pas né à Rome, mais avait été assez vaniteux pour s'arroger le titre de citoyen romain. Le divin Paul le laissa également entendre assez directement, comme pour renverser son arrogance : «Tu dis que cette dignité t'a été acquise par toi-même et qu'elle commence avec toi, mais moi, j'ai hérité de mes ancêtres, de mon père, le droit à cet honneur et à ce titre.» Lysias, entendant ces paroles et réalisant qu'il avait ordonné qu'un Romain soit battu, perdit tout courage, toute colère, et sombra dans la confusion et la peur. À cette époque, la citoyenneté romaine n'était pas seulement l'apanage des Romains ou des résidents, mais aussi de tout étranger qui pouvait l'acheter. Il n'est donc pas surprenant que Paul, Juif de naissance, ait été qualifié de Romain. Que, comme Lysias, des particuliers et même des villes étrangères entières aient acquis ce titre pourrait être démontré par de nombreux exemples. Mais laissons cela de côté pour l'instant et écoutons les Philippiens, comment ils se disent Romains. Lorsque Paul chassa un esprit de divination d'une servante, ses maîtres, au lieu de remercier leurs bienfaiteurs, s'emportèrent et les amenèrent devant les notables, disant : « Ces hommes perturbent notre ville, qui est juive, et ils pratiquent des coutumes qu'il ne nous est pas permis, à nous qui sommes Romains, de recevoir ou de pratiquer » (Ac 16,20-21). Voyez comment les Philippiens se vantent d'être Romains, se considérant Philippiens de naissance et Romains de droit ! Qu'est-ce qui nous empêche alors d'admettre, ou plutôt, n'est-ce pas évident, que le bienheureux Paul était à la fois Juif et Romain ?

Il est pour le moins évident que Paul, ayant acquis les droits de la citoyenneté romaine, n'avait aucune intention de tromper qui que ce soit. S'il s'était déclaré Juif auprès des uns et Romain auprès des autres, l'idée de tromperie aurait au moins un certain fondement. Mais lorsqu'il affirme les deux devant le même peuple, n'est-il pas absurde de soupçonner que, dans l'intention de tromper, il révèle et exprime précisément ce qui pourrait le faire passer pour un

menteur ? Au contraire, en vérité, il est tout à fait normal qu'un homme sûr de lui, qui énonce une vérité plus efficace et plus lumineuse que toute calomnie, suspicion ou tromperie, se dise, devant le même peuple, devant l'assemblée populaire, tantôt Juif, tantôt natif de Tarse, et donc Romain – d'autant plus qu'il a ajouté le mot «Romain», non pas une fois ou à voix basse, mais deux ou trois fois, et de telle manière que cela a véritablement terrifié le commandant, enflammé sa colère et l'a contraint à examiner de plus près ce témoignage incroyable. Par conséquent, ce n'est pas un seul élément qui permet de conclure que Paul, inspiré comme nous l'avons expliqué, était romain. Premièrement, la vérité qui l'habitait et qu'il prêchait à tous en témoigne. Deuxièmement, le fait qu'il se soit ainsi présenté devant le tribunal. Troisièmement, accusé de mensonge et de tromperie, il refusa, même s'il était devenu fou et effronté, de se défendre par un mensonge nouveau et flagrant. Quatrièmement, il ne s'exprima pas par légèreté ou par plaisanterie, comme certains pourraient le penser, mais dans le but précis d'éviter ainsi une correction et d'intimider le commandant. Cinquièmement, Lysias, convaincu par ses paroles, ne s'offusqua pas et insista auprès de Félix pour que Paul, en tant que Romain, soit délivré de l'insolence des Juifs sanguinaires. Et Félix lui-même, bien qu'il eût souhaité leur plaire, ne songea même pas à soupçonner la fausseté du témoignage de Paul. Il est également indéniable que les personnes présentes, animées d'une haine féroce et prêtes à tout, n'osèrent pas, en cette occasion propice, accuser l'Apôtre de mensonge. De plus, il leur déclara simultanément qu'il était à la fois Juif et Romain ; chose qu'il n'aurait pas osé faire s'il n'avait pas été convaincu de la véracité de ses propos. Par ailleurs, il affichait constamment et avec insistance ce titre. Enfin, je vous prie de considérer qu'à cette époque, des individus comme des villes, d'origines très diverses, portaient le nom de Romain, conformément à la loi. De tout cela, je le répète, il devient évident et indiscutable que Paul disait la vérité en toutes circonstances : lorsqu'il se disait Juif et lorsqu'il se présentait comme Romain.

Vous direz : «Pourquoi ne s'est-il pas simplement dit chrétien ? Après tout, il l'était.» Bien sûr qu'il l'était ; mais ce titre n'était pas nécessaire ici. Même sans cela, il avait déjà tout enduré pour la cause chrétienne, lutté contre tous et, au milieu de la souffrance, trouvé la joie en toute chose. Par son enseignement, ses travaux et ses veilles, il prépara Antioche, plus que toute autre ville, à recevoir le nom chrétien.

Si vous appréciez les traditions historiques, voici ce que raconte l'une d'entre elles, considérée comme très ancienne. La tribu de Benjamin, s'étant enracinée en Palestine et s'étant progressivement étendue, finit par atteindre l'Italie et donna son nom au peuple romain et à Rome elle-même. C'est pourquoi le divin Paul, descendant de Benjamin, pouvait en quelque sorte être qualifié de Romain. Les descendants de Benjamin étaient très nombreux; les Apôtres furent appelés d'après eux.

On raconte que des villes et des pays divers, ainsi qu'un certain Ros, s'étant établi en Italie, y ayant prospéré et acquis gloire et puissance, donnèrent leur nom à Rome et au peuple romain. Ceux qui trouvent cela plausible refusent d'écouter les autres récits grecs sur l'origine des Romains, tant ils sont nombreux et contradictoires. Aussi divertissante et agréable soit-elle, cette histoire n'en est pas moins dénuée de conviction. Je la placerais sans hésiter parmi les preuves susmentionnées si elle n'était pas si ancienne et si délabrée que personne n'y ait cru, ni aujourd'hui ni même avant nous. Et rares sont ceux qui pourraient garantir qu'elle aurait pu, à elle seule, sauver l'Apôtre des coups... Ayant ainsi dissipé vos belles (καλὰς) perplexités (et elles sont véritablement belles, car elles naissent d'une âme bienveillante, curieuse et aimant Dieu), je vous prie, si quelque chose vous paraît encore obscur, d'attendre une explication non pas de notre part, mais de Paul lui-même, ou du Maître de tous, le Christ, notre vrai Dieu. Adieu.